

AVODIRÉ

I. — FICHE BOTANIQUE ET FORESTIÈRE

DÉNOMINATIONS.

COMMERCIALES : Avodiré (France, Belgique, Hollande, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis).

SCIENTIFIQUES : *Turraecanthus africana* (Welw.) Pellegr. — *Bingeria africana* (Welw.) A. Chev. = *Turraecanthus zenkeri* Harms = *T. klainéi* Pierre = *T. malchatri* De Wild. ; *T. vignei* Hutch. et J. M. Dalz. (Méliacées).

VERNACULAIRES : CÔTE D'IVOIRE : Avodiré (Apollonien). — GOLD COAST : Apaya (Wassaw). — CONGO BELGE : Lusamba.

HABITAT.

L'Avodiré se rencontre par taches dans les forêts denses de l'Ouest Africain depuis le Libéria jusqu'en Angola. On le trouve aussi dans les forêts équatoriales de terre ferme du District Forestier Central au Congo Belge.

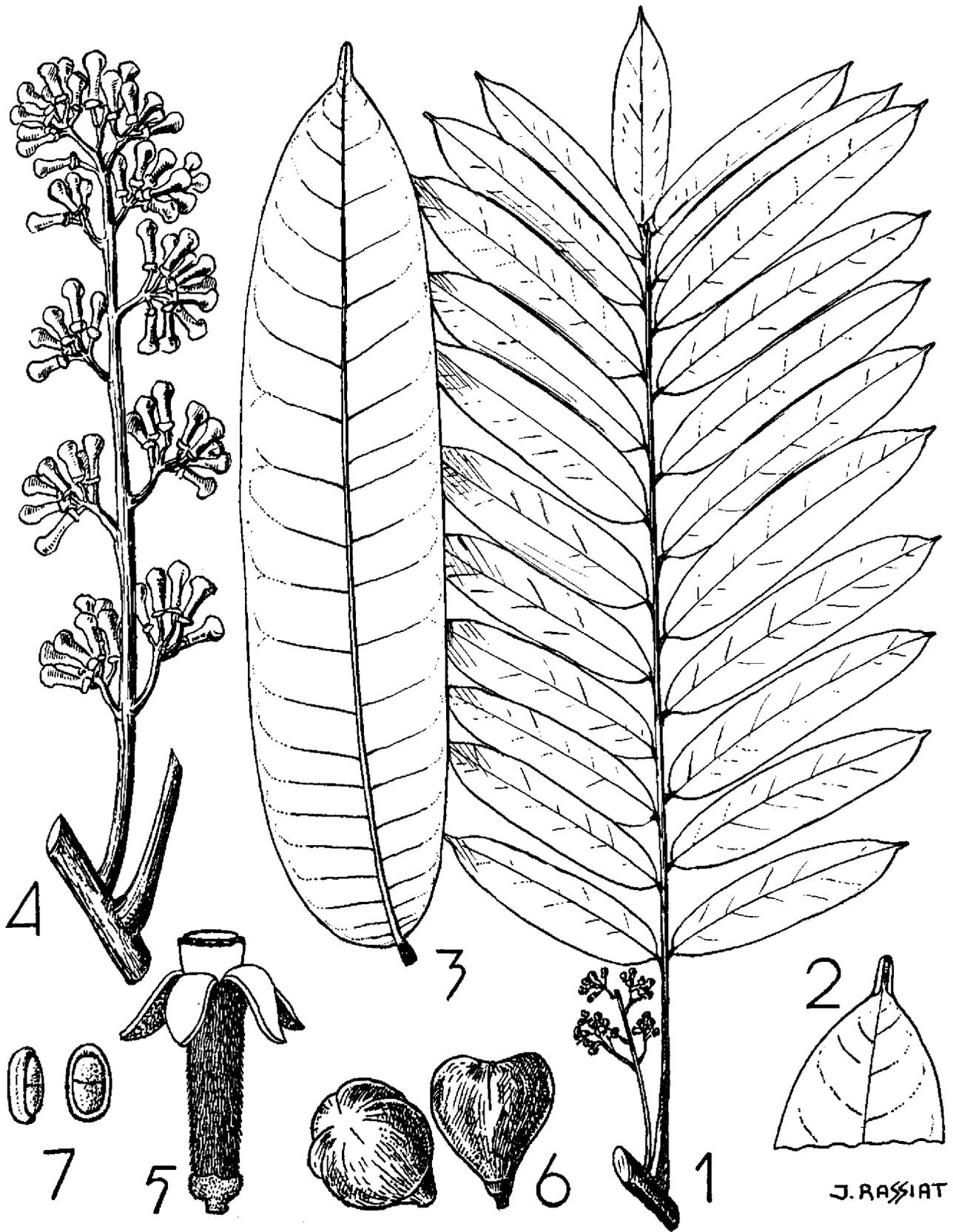
Essence sociale, préférant les sols frais, l'Avodiré existe naturellement en peuplements assez denses dans l'Ouest de la Basse Côte d'Ivoire et en Gold Coast qui sont les principales zones de production du bois pour l'exportation.

DESCRIPTION DE L'ARBRE.

Arbre de deuxième grandeur, au tronc plutôt tortueux, avec base cannelée, sans empatement prononcé. Fût utilisé sur 7 à 12 m ; diamètre moyen des rondins 50 à 70 cm. Ecorce blanchâtre, d'abord lisse et fortement lenticellée, puis fendillée superficiellement avec rhytidôme se desquamant en grandes plaques minces ; tranche épaisse d'environ 10 mm, jaune crème, odorante.

Grandes feuilles composées-imparipennées, longues d'environ 50 cm ; pétiole assez renflé au niveau de l'insertion sur le rameau avec bords légèrement ailés, long de 5 à 10 cm et prolongé par un rachis de longueur variable qui porte 5 à 12 paires de folioles alternes ou subopposées et une foliole terminale. Folioles pétiolulées ; pétiolule court, pubérescent comme le rachis ; limbe glabre, plutôt oblong, acuminé, 6 à 25 cm \times 2,5 à 8 cm ; acumen en forme de spatule arrondie à bords repliés en gouttière à la face supérieure. Nervure médiane déprimée en dessus, proéminente en dessous ; nombreuses nervures secondaires peu saillantes (15 à 30 paires).

Inflorescences en panicules latérales plus courtes que les feuilles, de longueur souvent inférieure à 30 cm, couvertes d'une fine pubescence ferrugineuse. Boutons floraux claviformes, pubérescents-roussâtres, à préfloraison valvaire ; fleurs pédicellées odorantes et de couleur jaune-crème après épanouissement, longues de 2 cm, du type 5. Calice cupuliforme à 5 petites dents ; corolle gamopétale terminée par 5 lobes libres et soudée au tube staminal sur les deux tiers ou les trois quarts de sa



J. RASSIAT

Avodiré (Turraeanthus africana Pellegr.)

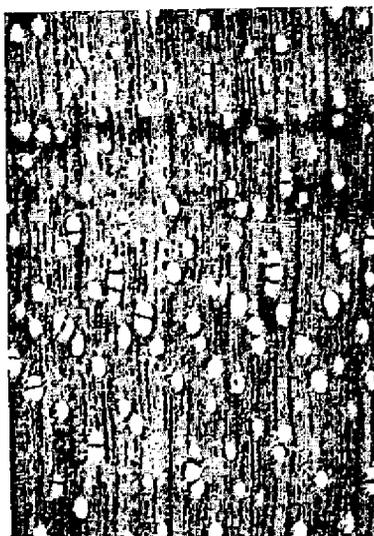
1. Fragment de rameau avec feuille et inflorescence, $\times 1/3$. — 2. Extrémité de foliole, face supérieure, $\times 1/1$. — 3. Foliole, face inférieure, $\times 1/1$. — 4. Inflorescence en boutons, $\times 1/1$. — 5. Fleur, $\times 2$ environ. — 6. Fruit, $\times 2/3$. — 7. Graine, $\times 1/1$ (5, 6, 7 d'après A. Aubréville).

longueur. Etamines unies en un tube entier, obscurément échancré, pubescent à l'extérieur; vers le sommet de la face interne 10 anthères sessiles incluses dans le tube. Ovaire conique prolongé par un style épais avec large stigmathe discoïde, légèrement exsert; 4-5 loges biovulées.

Fruits capsulaires, tardivement déhiscent en 4 valves, subglobuleux, atténués progressivement vers le bas, de 3 cm de diamètre, jaune orangé ou brun rouge. Par fruit, 2 à 4 graines entourées d'une pulpe blanchâtre et d'un tégument jaune, 15 × 10 mm.

STRUCTURE DU BOIS.

En section longitudinale tangentielle. — Les débits sur dosse apparaissent de structure assez homogène, leur aspect varie avec la rectitude ou l'ondulation du fil du bois qui influe sur la longueur des traces vasculaires fines et plutôt nombreuses. Rayons et parenchyme sont pratiquement indistincts du tissu fibreux blanc lustré.



En section longitudinale radiale. — Les débits sur quartier sont de droit fil ou possèdent un contrefil irrégulier; les traces vasculaires sont plus larges que sur dosse. Dépôts blanchâtres parfois visibles à la loupe aux extrémités des éléments de vaisseau. Très nombreuses et très fines mailures, de largeur inférieure à 0,5 mm et de teinte différente du fond fibreux. Parenchyme indiscernable.

En section transversale (voir fig. ci-contre × 14). — Cernes le plus souvent indistincts. Pores plutôt fins, pas saillants, visibles à la loupe tantôt accolés par 2-3, tantôt isolés, pas toujours uniformément disséminés. Rayons visibles à faible grossissement, plutôt rares et étroits; parenchyme apparent seulement à fort grossissement, rare et juxtaposé vasculaire.

II. — FICHE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

ASPECT DU BOIS.

Bois à aubier non différencié, blanc uni ou légèrement crème, brillant et lustré, acquérant par exposition à la lumière un ton légèrement jaune doré. Grain fin et structure très homogène. Les débits sur quartier sont très finement maillés. La fibre est souvent légèrement contrefilée et donne alors un aspect rubané au bois. On rencontre également des hilles moirées ou ondulées, très recherchées en ébénisterie.

CARACTÈRES PHYSIQUES.

Bois tendre et plutôt léger, densité moyenne à 12% d'humidité 0,55, variant de 0,50 à 0,65. Rétractibilité totale plutôt faible et bois en général peu nerveux. Séchage assez facile et rapide, cependant les débits peu épais risquent de se déformer assez fortement et parfois des lentes peuvent se développer aux extrémités. Une fois sec le bois joue peu sous l'influence des variations d'humidité.

CARACTÈRES MÉCANIQUES.

Bois ayant de bonnes résistances mécaniques aussi bien en compression de fil qu'en flexion statique. Assez bonne résistance au choc et assez souple. Cohésion transversale moyenne.

CARACTÈRES TECHNOLOGIQUES.

L'Avodiré se travaille facilement aussi bien à la main qu'aux machines. Cependant, le rabotage est parfois difficile par suite d'irrégularités de la fibre et on aura intérêt à diminuer les angles d'attaque des outils pour obtenir une surface rabotée meilleure. Il se tranche très facilement et donne des feuilles souples et bien liées, ayant souvent un riche aspect moiré. C'est par contre un bois de déroulage plutôt défectueux car les grumes sont en général très irrégulières. Le bois permet d'obtenir une excellente finition. Il se polit très bien. Les vis et les clous s'enfoncent facilement mais ont une légère tendance à faire fendre le bois. L'Avodiré se colle, se vernit et se peint sans difficulté.

USAGES.

L'Avodiré est avant tout un bois de tranchage. Il est utilisé en décoration, ébénisterie, aménagement de magasins, etc... Les feuilles figurées, moirées, ondulées ou rubanées sont en général les plus estimées. En déroulage, seules les grumes bien conformées pourront être utilisées et donnent alors des feuilles non figurées, très régulières comme teinte et texture.

En massif, l'Avodiré est un bon bois de menuiserie et d'ameublement intérieur.

COMMERCE.

Ce bois donne lieu à un commerce important mais les demandes sont irrégulières. On en trouve normalement (grumes et sciages) chez tous les principaux importateurs, de même qu'en placages.

Il est toutefois bon de signaler que les billes demandent à être transportées rapidement ou bien doivent subir un traitement approprié pour éviter le bleuissement et la piqûre.

Le commerce avec les Etats-Unis est parfois important mais les Américains exigent un bois absolument « de fil » tandis que l'Europe recherche plutôt les billes moirées.

